

< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

GRAND ANGLE ——— 08

Etat de santé
de l'AVS!
**Est-ce vraiment
grave docteur ?**

> cnci





ENVIE DE PRÉSERVER NOTRE TERRE ?

**Investissez dans
le Certificat BCN
Horizon Planète**



Les crises en cascade, un défi pour la gouvernance d'entreprise

Jamais, depuis l'avènement de la mondialisation des échanges dans les années 1990, l'économie mondiale ne s'était retrouvée à devoir gérer, de front, plusieurs crises de grande ampleur simultanément.

C'est aujourd'hui chose faite, puisque le monde fait face depuis deux ans à une quadruple crise – sanitaire, géopolitique, énergétique et climatique. A cela pourraient encore venir s'ajouter bientôt une récession économique et une crise financière, alimentées par l'inflation et l'endettement étatique issus de cette quadruple crise!

C'est peu dire que le contexte actuel de crise à tiroirs engendre beaucoup de volatilité, d'incertitude, de complexité et d'ambiguïté. Un environnement perturbé qui complique, bien sûr, la gestion des affaires et requiert toujours plus d'agilité et de résilience de la part des entreprises. Avec une visibilité très réduite, le management a dû et doit encore jongler habilement avec des objectifs divergents de maîtrise de coûts, de continuité d'activités et de repositionnement durable sur le marché.

Dans ce genre d'exercice, les entreprises mettent toutes leurs forces dans la réduction du risque d'échec opérationnel à court terme. Et elles sont nombreuses à l'avoir fait avec brio. Mais, de ce fait, la crise peut déplacer l'attention des dirigeants sur les problèmes courants, au détriment des objectifs stratégiques à long terme. Or, c'est justement là qu'apparaît un des risques principaux de toute organisation : manquer d'anticipation. A la fois pour mieux faire face aux prochaines crises, mais surtout pour détecter les tendances économiques structurantes, les opportunités de marché et les modèles d'affaires qui porteront le développement de l'entreprise à l'avenir.

En plus de mettre sous pression les équipes de direction, la complexité et la turbulence de l'économie actuelle posent donc un défi majeur aux conseils d'administrations et à

l'actionnariat familial de nombreuses PME, dont une des responsabilités clés consiste justement à anticiper et agir de manière proactive. En effet, face à la multiplication des crises, mais aussi aux transformations de fond (numérique, environnementale, sociale) auxquelles personne n'échappe, **le développement à long terme de l'entreprise nécessite une richesse de compétences et une diversité d'expériences toujours plus large.**

Il devient ainsi très difficile aujourd'hui, en particulier pour une PME, de maîtriser toutes les dimensions de son développement stratégique sans disposer dans son « board » d'un mix de profils susceptible d'apporter un regard prospectif et un réseau étendu et de qualité, en plus de jouer le rôle d'organe de contrôle. Des gens capables, aussi, de confronter de manière ouverte et constructive leur diversité d'opinions et de manières de faire.

Ce challenge n'est pas à sous-estimer. Jusqu'ici, le besoin en talents diversifiés – et difficiles à recruter – se manifestait au niveau opérationnel. Mais dans une économie de crises multiples et plus rapprochées, il concernera aussi, et de plus en plus, les structures en charge de la gouvernance, dans les conseils comme au sein de l'actionnariat. Après la pénurie de personnel qualifié, les entreprises auront-elles aussi bientôt à s'accommoder d'une difficulté à recruter des administrateurs compatibles « VUCA » (pour « volatilité, uncertainty, complexity, ambiguity »)?

Le management doit jongler avec une visibilité très réduite.

Sommaire

Dans le rétro _____ 05

Économie pratique _____ 07

Grand angle _____ 08

Etat de santé de l'AVS!
Est-ce vraiment grave docteur?

Focus _____ 10

Marché de l'électricité, pénurie,
plan de crise...

Réseaux _____ 12

Maison de l'économie _____ 14

Point de vue _____ 17

Romain Barrabas, China Market Access
Manager, Swiss Centers Group SA (SCG)

Agenda _____ 19

Impressum

Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception : Agence NEUE SA
Impression : Imprimerie Bailod SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch



VariaInvest, prévoyance sur mesure

**Vous voulez maintenir
votre niveau de vie à
la retraite?**

Le Groupe Mutuel a lancé
VariaInvest, un produit à
la fois flexible et adapté
à toutes les situations
individuelles.

Fabio Bongiovanni, agent
général Neuchâtel-Jura,
nous en dit plus.

**La prévoyance constitue l'une des
principales préoccupations des
Suisses. Dans ce contexte, que fait
le Groupe Mutuel pour ses clients?**

Le Groupe Mutuel, avec VariaInvest,
est en mesure de vous proposer des
solutions personnalisées, où l'assuré
peut notamment choisir l'épargne
souhaitée et les couvertures
d'assurances nécessaires. Ce produit
est particulièrement adapté aux
indépendants car il permet une
grande flexibilité.

Mais encore?

Avec VariaInvest, vous avez le libre
contrôle de la répartition de vos
primes entre une épargne garantie,
si vous choisissez la prudence, ou
des fonds de placement attrayants,
si vous privilégiez la performance.
Des versements additionnels
sont également possibles en
cours d'année. Le client choisit les
couvertures d'assurances souhaitées
et peut adapter son contrat en
fonction de son étape de vie.

**La vie évolue, aujourd'hui
peut-être plus que jamais...**

VariaInvest, comme dit, est modulable
en cours de route. Ce n'est pas au
client à s'adapter au produit mais
bien au produit à s'adapter à la vie de
notre client. VariaInvest permet par
exemple de mettre votre contrat en
pause si vous n'avez pas la possibilité
pour un temps d'épargner. Ou de
verser plus en fin d'année dans votre
prévoyance si vous avez réalisé une
belle année.



Fabio Bongiovanni

Agent général Neuchâtel-Jura
fbongiovanni@groupe-mutuel.ch
+41 79 944 76 56

groupe **mutuel**

Avenue de la gare 3 / 2000 Neuchâtel / 058 758 63 07
Horaires: de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi



YOGA EN ENTREPRISE

Nous vous proposons des ateliers de gestion du stress et des cours de yoga afin d'améliorer le bien-être au travail



Cours adaptés à
votre environnement
de travail



Diminution
de l'absentéisme
et du turnover



Augmentation
de la productivité
et de la créativité



Fidélisation
des collaborateurs



Augmentation
de la motivation
et du plaisir
à venir travailler



Renforcement
de l'image
de l'entreprise

Oriane Bouille - www.oxyga.ch - +41 79 705 09 76 - info@oxyga.ch



13 et 23 juin 2022

Jurilex

Les participants de cette seconde session de l'année du séminaire de présentation de **jurisprudences récentes en droit du travail** ont eu le choix d'y participer en ligne ou en présentiel. Ce même format sera proposé pour la dernière session de l'année qui aura lieu le 10 novembre en présentiel de 10h à 12h et le 14 novembre en ligne de 14h à 16h.

21 juin 2022

Atelier assurances sociales Règles d'assujettissement en Suisse

Lors du second atelier consacré aux assurances sociales, les participants ont appris quelles prestations offrent **les différentes assurances sociales suisses et quelles sont les règles d'assujettissement** à ces assurances ainsi que les différentes cotisations sociales. Le 23 août, un nouvel atelier traitera des règles d'assujettissement en cas d'activité à l'étranger (détachement ou pluriactivité CH-UE).

21
juin

24 juin 2022

Le sommeil, rouage incontournable de l'efficacité au travail

Dans le cadre d'une Intro du matin, Madame la Doctresse Véronique Negrel, **spécialiste de l'exploration des pathologies du sommeil** à l'Hôpital de la Providence, a souligné l'importance du sommeil. Elle a notamment donné **15 conseils très pratiques pour une meilleure hygiène du sommeil**.



Dresse Négre!

24
juin

24 juin 2022

Le paradigme BITCOIN

La CNCI a invité 25 représentants de l'économie locale de Neuchâtel et 25 représentants d'entreprises actives dans le domaine des cryptomonnaies. Objectif: **échanger sur les activités économiques respectives et éventuellement initier des collaborations fructueuses**. Une bonne partie de la matinée s'est déroulée de manière informelle autour d'un café et d'un croissant. Pour rappel, cet événement a eu lieu dans le cadre de la journée LE PARADIGME BITCOIN qui a proposé des événements pendant toute la journée.

24
juin



30 juin 2022

Afterwork CNCI au garage Etoile automobile

Le 30 juin dernier, dans une ambiance décontractée et festive, s'est déroulé le premier Afterwork CNCI 2022. La manifestation a accueilli une cinquantaine de personnes dans les nouveaux locaux du garage ÉTOILE AUTOMOBILE, succursale du Groupe-Leuba SA, à Cor-tailod. **Ce nouvel écrin – très contemporain – met en lumière les valeurs et le savoir-faire de l'entreprise.**



30
juin



En savoir +



**DONNEZ UNE CHANCE
AU CLIMAT**

**DÉCARBONNEZ LA GESTION DE VOS
DÉCHETS**

Svedel



ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

032 838 11 11
contact@svedel.ch
www.svedel.ch



Régine de Bosset et Lionel Casali
pour la caisse CINALFA

La caisse pour allocations familiales CINALFA

Le système des assurances sociales est souvent mal connu de tout un chacun. Le domaine des allocations familiales l'est encore moins, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une assurance sociale comme les autres. Voici quelques éclaircissements par la présentation de la caisse pour allocations familiales de la CNCI, la caisse CINALFA.



La Caisse interprofessionnelle neuchâteloise de compensation pour allocations familiales, CINALFA, a été fondée le 22 juin 1942 sur décision de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) et diverses associations professionnelles, telles qu'entre autres l'Ordre des avocats neuchâteloise (OAN), la Chambre cantonale neuchâteloise des agents d'assurance, la Fédération neuchâteloise de commerçants de détails (FNCID), l'Association neuchâteloise des menuisiers, charpentiers, ébénistes et parqueteurs (ANM) ou encore l'Association neuchâteloise des maîtres bouchers (ANMB).

L'objectif était alors de financer, par les cotisations des employeurs, des allocations familiales en faveur des employés des entreprises affiliées, avant même que cela ne soit introduit dans le Canton de Neuchâtel, dont la loi cantonale date de 1946. Le système des allocations familiales, très variable d'un canton à l'autre, n'est réglementé au niveau suisse que depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la loi fédérale sur les allocations familiales (LAFam) qui fixe un cadre et des montants d'allocations minimaux à respecter.

La gérance de la caisse CINALFA est confiée à la caisse interprofessionnelle neuchâteloise de compensation pour l'industrie, le commerce et les arts et métiers, CICICAM, elle-même ayant été fondée par la CNCI en 1940. C'est pour cette raison que les cotisations CINALFA, compensées avec les allocations familiales, figurent sur la même facture que les autres assurances sociales (AVS/AI/APG/AC) prélevées par CICICAM.

Les allocations familiales sont financées uniquement par des contributions à charge des employeurs ou des indépendants. Aucune cotisation n'est due par les employés (excepté dans le Canton du Valais), comme c'est par contre le cas pour les autres assurances sociales, dont les cotisations sont paires. Le financement des allocations familiales a encore la particularité de ne pas faire l'objet d'un système de compensation au niveau fédéral, comme les autres assurances sociales, dont toutes les cotisations des employeurs et employés suisses servent à financer les prestations versées à tous les assurés suisses. Pour les allocations familiales, le financement dépend de chaque caisse. Ainsi, il appartient aux caisses d'allocations familiales de fixer son propre taux de cotisations qui, calculé sur la masse salariale, lui permet de verser les allocations à tous ses bénéficiaires. Grâce à la saine situation financière de la caisse CINALFA, elle peut proposer à ses affiliés un taux de contribution des plus attractifs, fixé à 1.8% de la masse salariale ou du revenu des indépendants (plafonné pour ces derniers à Fr. 148'200.-). A noter qu'en 2023, ce taux sera abaissé à 1.6%.

Tout employeur a l'obligation de s'affilier à une caisse d'allocations familiales active dans le canton où il occupe des employés, indépendamment du fait que ceux-ci aient des enfants ou non. Les demandes d'adhésion à CINALFA sont soumises à l'approbation de sa direction. Même si les statuts de CINALFA ne prévoient pas d'affiliation obligatoire à la CNCI ou à une autre association fondatrice, les affiliés de CINALFA sont généralement tous membres de l'une ou l'autre des associations. Le changement de caisse d'allocations familiales

doit être annoncé par écrit jusqu'au 31 août pour la fin de l'année. Le même délai s'applique en cas de changement de caisse de compensation AVS.

CINALFA a la forme d'une société coopérative sans but lucratif. Son administration se compose d'au minimum sept personnes faisant partie des membres de CINALFA, dont deux proposées par la CNCI et une par une association représentant les employés. Sont actuellement membres de l'administration de CINALFA :

- Béatrice Haeny (présidente et membre de l'OAN),
- Florian Némethi (vice-président et directeur de la CNCI),
- Fabienne Margot (membre de la FNCID),
- Karen Perriard (membre de la CNCI),
- Claude Burgdorfer (membre de la CNCI),
- Stéphane Ducommun (membre de l'ANM) et
- Serge Vermot (représentant les employés).

Chaque année, CINALFA convoque ses affiliés à une assemblée générale lors de laquelle ils se déterminent notamment sur le rapport annuel de la caisse, sur ses comptes et son budget. En 2021, CINALFA a facturé des contributions à hauteur de Fr. 33.29 millions et versé Fr. 30.44 millions d'allocations. Elle représente ainsi la plus grande caisse interprofessionnelle du canton.

Quelques notions en matière d'allocations familiales :

Montant de l'allocation pour enfant dans le Canton de Neuchâtel : **Fr. 220.-/mois** pour le 1^{er} et le 2^e enfant et **Fr. 250.-/mois** pour le 3^e enfant et les suivants

Montant de l'allocation de formation dans le Canton de Neuchâtel : supplément de **Fr. 80.-/mois** et par enfant

Montant de l'allocation de naissance ou d'adoption : **Fr. 1'200.-/enfant**

Revenu minimum pour avoir droit aux AF : **Fr. 7'170.-/an** ou **597.-/mois** (valeur 2022)

Revenu brut maximum de l'enfant pour continuer à percevoir l'allocation de formation : **Fr. 28'680.-/an** ou **2'390.-/mois** (valeur 2022)

Etat de santé de l'AVS! **Est-ce vraiment grave docteur?**

Le 25 septembre prochain, les Suisses voteront sur l'AVS 21. La réforme a pour objectif de garantir le financement de l'AVS pour les dix prochaines années tout en maintenant le niveau des rentes. Les mesures prévues sont notamment l'harmonisation de l'âge de référence entre hommes et femmes à 65 ans, la flexibilisation de la retraite et l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La gauche et les syndicats rejettent le paquet, ce qui fait que les Suisses voteront une 20^e fois sur l'AVS depuis sa création. Marco Taddei, responsable Suisse romande de l'Union patronale suisse, pose un diagnostic sur l'état de santé de l'AVS.



Interview de

Marco Taddei

Responsable Suisse romande de l'Union patronale suisse

Le projet Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) a été accepté lors de la votation fédérale du 19 mai 2019, par 66,4 % de la population. Le paquet permettait notamment de rendre plus fiable le système de prévoyance vieillesse. 3 ans plus tard, le peuple suisse doit à nouveau voter sur l'AVS. Pourquoi si vite déjà ?

Il importe de rappeler que la RFFA n'a pas pour objectif de réformer l'AVS, mais uniquement de lui octroyer un financement supplémentaire. Ainsi deux milliards de francs lui sont versés annuellement depuis 2020. Un coup de pouce financier bienvenu pour le premier pilier de notre Etat social, mais une somme insuffisante pour couvrir l'explosion des coûts promise par le départ à la retraite des baby-boomers. Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre de retraités passera de 1,5 à 2,7 millions entre 2020 et 2050, contre une progression de 1,7 à 1,9 millions seulement chez les jeunes jusqu'à 19 ans. Ce scénario met en péril l'équilibre entre cotisants et rentiers et, par ricochet, le bon fonctionnement de l'AVS. Une réforme s'impose donc avec urgence pour garantir l'équilibre financier de notre principale assurance sociale, condition nécessaire pour le versement des rentes.

Quel est l'état financier de l'AVS au 1^{er} août 2022? La situation est-elle si grave ?

La situation est alarmante. Depuis 2014, le résultat de répartition, à savoir la différence entre les recettes et les dépenses annuelles, est négatif. Et le déficit se creuse d'année en année. En 2017, il dépassait déjà le milliard de francs. L'injection de 2 milliards de francs prévue par la RFFA n'offre qu'un répit provisoire: le résultat de répartition de l'AVS sera dans le rouge en 2025 déjà. En l'absence de mesures correctives, le déficit cumulé

L'injection de 2 milliards par la RFFA n'offre qu'un répit provisoire.

de l'AVS totalisera 15,9 milliards de francs en 2032. Des chiffres qui donnent le vertige et qui ne sont pas sans conséquences pour notre système de prévoyance vieillesse.

La raison sous-jacente à cet état des finances de l'AVS est le développement démographique. D'une part, l'espérance de vie des Suisses ne cesse d'augmenter depuis des décennies, ce qui signifie que les rentes existantes doivent être versées sur une période plus longue. D'autre part, le nombre de personnes qui prendront leur retraite augmentera considérablement dans les années à venir en raison de la génération des «baby-boomers». Les deux effets se renforcent donc mutuellement.

En effet, si l'on veut financer les dépenses supplémentaires liées à l'évolution démographique, il faudra puiser dans les réserves du fonds AVS. Sans réforme, le niveau de celui-ci diminuera de moitié en dix ans et le taux de couverture n'atteindra plus que 40%. Or, en vertu de la loi, le fonds AVS doit pourtant toujours être égal au montant des dépenses annuelles de l'AVS (taux de couverture de 100%).

L'histoire de l'AVS est mouvementée. Pour quelles raisons les réformes de l'AVS échouent-elles si souvent, alors que la réalité des chiffres devrait inciter à opérer à des réformes structurelles?

Depuis son introduction en 1948, l'AVS a vécu dix révisions et des modifications partielles. La dernière réforme d'envergure remonte à 1997. Cela fait donc vingt-cinq ans que l'AVS n'a pas connu une réforme digne de ce nom ! Or un système de retraite doit être régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'évolution des paramètres qui l'influencent, notamment démographiques.

Pour expliquer les échecs de ces dernières années, force est de constater que les projets de 11^e révision de l'AVS (rejetés en 2004 et 2010) préconisaient le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans sans mesures de compensations appropriées. Or, une réforme se basant essentiellement sur des mesures d'économie n'est pas susceptible de réunir de majorité.

Prévoyance vieillesse 2020, rejetée en votation populaire le 24 septembre 2017, reposait sur une approche globale combinant une révision du premier et du deuxième pilier. Cette ambitieuse réforme s'est heurtée à un cumul des oppositions dans les urnes.

Les autorités fédérales ont tiré les leçons de ces échecs, d'abord, en décidant de traiter séparément l'AVS et la prévoyance professionnelle ; ensuite, en proposant la réforme AVS 21. Celle-ci s'articule autour de deux mesures phares : l'égalisation à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes, qui s'accompagne de mesures de compensations de près de 600 millions de francs par an, et le relèvement du taux de TVA. Cette combinaison de mesures structurelles et financières vise à garantir l'équilibre financier de l'AVS à l'horizon 2030.

Est-il illusoire de faire une réforme de l'AVS sans referendum ? Si non, alors comment faudrait-il procéder ?

L'expérience de ces dernières années a montré que faute de compromis solide aux Chambres fédérales, tout projet de réforme de l'AVS est condamné à être soumis au verdict des urnes. Autre constat : le salut de l'AVS passe par des mesures d'assainissement. Or, trouver des financements supplémentaires pour assainir l'AVS n'est pas une sinécure, car une telle mesure fait plus de perdants que de gagnants. C'est là que le bât blesse. Seule une solution consensuelle au Parlement a des chances d'aboutir et d'éviter le référendum. Elle doit s'appuyer sur une juste symétrie des efforts, un nombre limité de perdants et sur des mesures compensatoires adéquates.

Depuis son introduction en 1948, l'AVS a vécu dix révisions et des modifications partielles.

Comment les employeurs sont-ils concernés par la réforme AVS 21 ? Quels seront leurs avantages en cas d'acceptation d'AVS 21 ?

Au même titre qu'une fiscalité attractive et de charges administratives simplifiées, un système de sécurité sociale performant est un préalable fondamental à l'aménagement de conditions-cadre favorables aux employeurs. Si les finances de l'AVS vont à vau-l'eau, le risque est grand de devoir relever les cotisations salariales. Et, une fois de plus, les employeurs devront passer à la caisse.

Les avantages sont de nature globale : l'adoption d'AVS 21 permettra de garantir le financement des prestations durant la prochaine décennie et de maintenir le niveau actuel des rentes.

Si AVS 21 est rejetée, quelle sera la suite ?

Si le souverain rejette AVS 21 le 25 septembre prochain, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. Le hic, c'est qu'il n'y a pas de plan B. Les efforts supplémentaires seront douloureux, car plus tard seront prises les mesures pour assainir l'AVS, plus grandes seront les lacunes à combler. Sans cette réforme, l'AVS sera probablement dans le rouge à partir de 2024. Il n'y aura que des perdants.

Réforme de la prévoyance professionnelle

L'autre grand chantier en cours en matière de prévoyance vieillesse est la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP 21), lancée après l'échec de PV 2020. Actuellement examinée par le Parlement, la LPP 21 doit permettre de répondre aux défis posés par l'augmentation de l'espérance de vie, la faiblesse des rendements sur les marchés financiers ainsi que le nouveau monde du travail.

Dans son message, le Conseil fédéral a repris le modèle développé par les partenaires sociaux : l'Union patronale suisse, l'Union syndicale suisse et Travail.Suisse. Cette solution prévoit une baisse du taux de conversion minimal à 6 %, qui doit être compensée par une réduction de la déduction de coordination et un supplément de rente sous forme d'un montant fixe, financé de manière solidaire.

Tant le Conseil national que le Conseil des Etats ont modifié le modèle développé par les partenaires sociaux. Mais des divergences séparent les deux Chambres. Principale pomme de discorde : le supplément de rente destiné à la génération transitoire. Conséquence : La LPP 21 s'enlise dans les débats parlementaires. Fin juin, le Conseil des Etats a renvoyé le dossier à sa commission compétente.

Par Quentin Di Meo
Chargé de projets CNCI

Marché de l'électricité, pénurie, **plan de crise...**



Les annonces du Conseil fédéral se précisent: les risques de manquer d'électricité dès l'hiver prochain sont désormais avérés. Plusieurs facteurs se cumulent et plongent notre pays dans de profondes incertitudes. En cas de manque d'électricité, si aucune solution n'est trouvée, il faudra réguler la consommation d'une manière inédite. Les entreprises n'y échappent pas. Bien au contraire...

Entretien avec M. Renaud Monnin,
Directeur Suisse Romande de Pool Energie Suisse SA

Quel est le contexte ?

Un élément me semble indispensable à dire en premier lieu: la Suisse n'est pas en mesure de couvrir l'entier de sa consommation d'électricité en hiver. Elle doit donc importer de l'énergie et c'est un vrai problème dans le contexte actuel. Le marché européen est sous tension pour différentes raisons. La décarbonation de nos sociétés, par le développement, notamment, des voitures électriques et des pompes à chaleur. La digitalisation n'est pas en reste puisqu'en 2022, pour la première fois de l'histoire, les émissions mondiales de ce secteur dépasseront celui de l'aviation. En outre, le virage énergétique avec la sortie du nucléaire et notre incapacité à combler ce manque avec des énergies renouvelables est inquiétant. Dans un chapitre plus général, l'absence d'accord-cadre avec l'Union européenne complique les transactions avec nos voisins et la guerre en Ukraine génère des problèmes d'approvisionnement et provoque une importante hausse des prix du gaz et de l'électricité.

Donc pas vraiment de bonnes nouvelles ?

En effet les choses s'annoncent plutôt compliquées. Une manière de sortir de l'impasse consiste à produire en toutes saisons sa propre énergie électrique, diminuant ainsi notre dépendance vis-à-vis de nos voisins. Ceci nous préserverait également de très fortes hausses des prix. Mais dans le cas où nous restons dépendants de l'importation d'électricité en hiver, même avec un accord-cadre entre la Suisse et l'UE, nous payerons le prix fort.

Pourquoi les prix augmentent ?

Les décisions politiques et les événements géopolitiques de ces derniers mois ont accentué le déséquilibre entre l'offre et la demande sur les marchés gaziers, entraînant une importante hausse des prix du gaz. Par effet domino, sachant qu'en Europe en hiver 1/3 de l'électricité est produite à partir du gaz, l'incertitude sur les livraisons du gaz russe crée des incertitudes sur la production électrique et la tendance des prix de l'électricité suit celle des prix du gaz. Dans un tel contexte, chaque jour nous atteignons des records!

Comment les entreprises peuvent-elles réduire la facture ?

Ce qu'il faut essayer de faire dans un premier temps c'est réduire la consommation. Un bureau d'ingénieur spécialisé peut contribuer à la mise en place d'un programme d'efficacité énergétique. Ensuite, la mise en place de production propre d'électricité, comme le permet la pose de panneaux photovoltaïques, est une solution incontournable. Pour les grandes entreprises, qui ont accès au marché libre, il est recommandé

de procéder à des appels d'offres afin de comparer les prix. De plus, il est important aussi de réfléchir en termes de fonctionnement de ses outils de production. Dans d'autres pays par exemple, certaines entreprises ont commencé à décaler leurs heures de production pour profiter de meilleurs tarifs. Celles-ci travaillent, par exemple, entre le mardi et le samedi. Mais ces solutions sont contraignantes et il faut donc trouver le bon équilibre.

En cas de pénurie, quelles sont les conséquences pour les entreprises ?

Si, comme le prévoit pour l'instant le Conseil fédéral, nous manquons d'électricité durant l'hiver, le programme OSTRAL* sera déployé et nous serons dans une situation de crise. En fonction de la gravité de la pénurie, nous pourrions assister à des fermetures temporaires et à une priorisation des activités de notre société. C'est dans les cas les plus graves où des contingentements et des délestages pourront être ordonnés. Il ne faut ni être alarmiste, ni considérer la situation avec légèreté. Mais il est important d'anticiper et de prendre rapidement des mesures préparatoires dans les entreprises.

**En Europe en
hiver 1/3 de
l'électricité
est produite à
partir du gaz.**

* OSTRAL Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise

Tarifs 2022

Annonces publicitaires

(TVA EN SUS)



Nos tarifs s'entendent publicité fournie par l'annonceur en fichier pdf haute définition deux semaines avant parution

1/1 page classique

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'050.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/1 page de couverture - soit 4ème

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'350.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/1 page de couverture - soit 2ème et 3ème

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'130.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/2 page

190x128 mm, annonce en noir/blanc _____ CHF 390.-
190x128 mm, annonce en quadrichromie _____ CHF 490.-

1/4 page

92x128 mm, annonce en noir/blanc _____ CHF 290.-
92x128 mm, annonce en quadrichromie _____ CHF 390.-

Rabais de répétition

Insertions de 6 annonces _____ -5%



Pour tous renseignements

Chambre neuchâtoise du commerce et de l'industrie

Rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10, nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch

kyburz



LEADER DANS LE DEVELOPPEMENT
ET LA FABRICATION DE PRODUITS
TRANSPARENTS DEPUIS 1946

Rue des Indiennes 13a | 2074 Marin-Epagnier | www.kyburz-cie.ch

tsm

100

COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

ASSISTANCE 24/7

La Terre est à vous...

pour votre sécurité, nous sommes du voyage

CORPORATE MOBILITY
www.tsm.ch/assistance

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921

Le CSEM offre CHF 100'000.- pour soutenir un projet de digitalisation

Pour la cinquième année consécutive, le CSEM lance son concours « CSEM Digital Journey » destiné aux PME suisses.

Le centre d'innovation souhaite ainsi soutenir une entreprise dans la réalisation de son projet de transformation digitale. La PME lauréate pourra bénéficier de l'accompagnement technologique des spécialistes du CSEM pour un montant de CHF 100 000. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 13 septembre. Le nom de l'entreprise lauréate sera communiqué le 3 novembre prochain, lors du CSEM Business Day.



Alain Gerber ambassadeur des vins neuchâtelois

L'encavage Alain Gerber, à Hauterive, est le nouvel ambassadeur des vins de Neuchâtel. Il a reçu son prix au château de Vaumarcus. Il a obtenu la meilleure moyenne dans le cadre de la sélection organisée par l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise. Cette année, 241 vins de 32 vigneron neuchâtelois, deux vigneron du Vully et un vigneron de la région du lac de Bière ont été dégustés par un jury professionnel. Celui-ci a décerné 65 Sélections Or aux vins ayant obtenu une note supérieure ou équivalente à 90 points sur 100.

TCS et Coworking roulent ensemble

Coworking Neuchâtel et la section Neuchâtel du TCS viennent de conclure un partenariat axé sur la mobilité, la proximité et les échanges au sein du canton qui se traduit dans un premier temps par l'ouverture de deux permanences hebdomadaires du TCS dans les bureaux de Coworking à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. En instaurant ces permanences hebdomadaires, TCS Neuchâtel souhaite se rapprocher des sociétaires qui ne peuvent se rendre au point de contact à Fontaines. A terme, les deux entités étouffront leurs prestations communes.

Changement à l'Hôtel DuPeyrou

Les Penlington s'en vont, un trio et un nouveau chef arrivent. Réunis au sein de la société Triumvirat TTG, ils ont pour noms Guillaume Toupance, Tony Amiet et Greg Scarpella. Les deux premiers sont actifs au Val-de-Travers dans une société spécialisée dans le chauffage et les énergies renouvelables. Le troisième dirige une société internationale dans le domaine culturel et événementiel. Le nouveau chef, Edmond Bavois, est déjà connu pour avoir officié dans les cuisines du Beau-Rivage et du Prussien, à Neuchâtel.

Un chasseur sachant chasser sans son chien est un **HEADHUNTER**

Recrutez autrement...
Nous *benchmarkons*
vos futurs talents !

ALPHOM Executive Search



 **ALPHOM**[®]
where ambitions meet

ALPHOM Executive Search

Rue du Pommier 7, CH-2000 Neuchâtel
032 566 15 15 | contact@alphom.com

www.alphom.com

iWood digitalise le meuble

Ne plus acheter un meuble, mais un plan numérique et un réseau de fabricants près de chez vous: telle est l'approche d'iWood, qui propose un business model totalement novateur. Un concept qui détonne dans un marché où 60% des meubles sont réalisés dans des pays à bas coût. Autre particularité de ce modèle: le client sait exactement quel montant reçoit chaque acteur du projet, puisque la facture le précise.



Takeda investit plus de 200 millions de francs pour son site de production à Neuchâtel

Takeda Pharmaceutical Company Limited annonce le début des travaux sur son site de production biotechnologique à Neuchâtel. L'investissement de plus de 200 millions de francs dans une nouvelle ligne de remplissage aseptique et dans l'agrandissement du site de production à Neuchâtel permettra d'améliorer les capacités de production du site et ainsi d'approvisionner un plus grand nombre de patients. Pour la réalisation de ce projet, Takeda s'associera principalement à des partenaires de la région neuchâteloise. L'investissement permettra de créer environ 40 nouveaux emplois sur le site de production de Neuchâtel.

La Fleur de lys et le Feu de bois changent de mains

Deux restaurants italiens bien connus de la capitale cantonale changent de gérants. La famille Bongiovanni mise sur la continuité dans le premier, tandis qu'un Chau-de-Fonnier - Georges Ruedin - va diversifier le second.

Toutes les coopératives Migros refusent la vente d'alcool

Les coopérateurs Migros ont plébiscité massivement le maintien de l'interdiction volontaire de commercialisation d'alcool. Chacune des dix coopératives régionales a balayé la proposition. L'interdiction de l'alcool chez Migros, entreprise fondée en 1925, est en vigueur depuis 1928. Son fondateur Gottlieb Duttweiler l'a édictée pour protéger la santé publique et lutter contre «le tout-puissant secteur de l'alcool».

GRRIF va se séparer de ses animateurs

La radio GRRIF, qui appartient au groupe BNJ (RTN, RFJ, RJB), va se séparer de ses trois animateurs d'ici à la fin de l'année. La chaîne, qui compte 26'000 auditeurs par jour, a pris cette décision pour raisons économiques, en lien avec la baisse de recettes publicitaires liées au Covid. La chaîne va se rapprocher du modèle de la radio fribourgeoise Fresh ou de la valaisanne Vertical, qui tournent toutes deux sans animation.

Trois projets s'affrontent pour la finale du Prix BCN Innovation 2022

Au départ, ils étaient 15 pour tenter de décrocher le 13^e Prix BCN Innovation. Malgré la période actuelle, qui complique certains développements, le Canton de Neuchâtel continue d'être un terreau propice à l'innovation. Présidé par Yves Perriard, le jury du Prix a désigné fin juin les trois finalistes du millésime 2022 du Prix BCN Innovation: Canopé, KERIS et MATIS. La remise du 13^e Prix BCN Innovation aura lieu le mercredi 19 octobre 2022, en soirée.

L'Association cantonale des banques neuchâteloises (ACBN) fête son 100^{ème} anniversaire

Active à Neuchâtel depuis 1922, l'Association cantonale des banques neuchâteloises (ACBN), célèbre cette année son 100^{ème} anniversaire et met sur pied plusieurs projets à l'attention de la relève. A cette occasion, la « Journée des banquiers? », événement phare de la finance helvétique, se déroulera à Neuchâtel le 15 septembre 2022. L'ACBN réunit actuellement les neuf banques suivantes: BCN, UBS, Credit Suisse, Banque Bonhôte ainsi que Valiant, Banque Migros, Banque Cler, Raiffeisen et BPS (Suisse). Elle compte à ce jour 612 collaborateurs, 43 apprentis/stagiaires et 38 succursales dans le Canton de Neuchâtel.

La BCN supprime les taux d'intérêts négatifs pour ses clients privés et commerciaux

La BCN a pris la décision de supprimer les taux négatifs pour l'ensemble de ses clients privés et commerciaux depuis le 1^{er} juillet 2022. Elle a pris cette décision malgré le maintien du taux de référence de la BNS dans un territoire négatif, afin de permettre aux clients commerciaux et privés impactés de sortir de cette situation particulière.

Le CSEM s'allie à une entreprise norvégienne

La start-up norvégienne Clexbio et le CSEM, à Neuchâtel, s'allient pour développer une machine qui permet de cultiver en laboratoire des tissus de veines humaines. Le projet a reçu plus de 2 millions de francs du Conseil norvégien de la recherche.

La BCN réalise un résultat semestriel en repli, conformément à ses projections

La BCN réalise un bénéfice semestriel de CHF 20 millions, en baisse de 13,9% par rapport au premier semestre 2021. Ce résultat est conforme aux prévisions établies en début d'exercice.

Le résultat opérationnel recule de CHF 8,1 millions, essentiellement en raison d'une baisse des produits des opérations d'intérêt et d'une augmentation des autres charges d'exploitation. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service ont quant à eux augmenté et les charges de personnel sont stables.

Trésor du terroir, le Saucisson neuchâtelois IGP

Emmanuela Daverio
Secrétaire patronale ANMB

Le Saucisson neuchâtelois IGP et la Saucisse neuchâteloise IGP sont issus de la tradition campagnarde de charcuterie, qui consiste à utiliser du salpêtre et à fumer à froid les saucisses pour pouvoir les conserver plus longtemps.

L'origine des dénominations remonte à la fin du 19^e siècle. Ces trésors culinaires de la région neuchâteloise, sont protégés par une indication géographique protégée - IGP - et certifiés par l'OIC, organisme intercantonal de certification. Le respect par les producteurs d'un cahier des charges contraignant qui permet de **préserver la typicité du produit promet une qualité liée au terroir** que les fins gourmets reconnaissent et apprécient. Le cahier des charges a été élaboré par les bouchers neuchâtelois dès 2003. La garantie d'origine qu'offrent les signes AOP et IGP est sans aucun doute une qualité pour le consommateur, qui veut savoir d'où vient ce qu'il mange.

La certification, comment ça marche ?

Parallèlement à un contrôle à l'élaboration (dans les boucheries) et des analyses chimiques, une Commission de dégustation du saucisson neuchâtelois procède annuellement à des examens. Pour ce collège de professionnels la mission est de **déterminer la typicité et la conformité du produit IGP**. La réussite du test organoleptique est l'une des trois conditions essentielles pour obtenir et renouveler le certificat permettant d'apposer le logo IGP sur sa production.

Sous la houlette de l'Association Neuchâteloise des Maîtres Bouchers, la dizaine de producteurs neuchâtelois s'est retrouvée au mois de juin pour **partager leurs expériences et élaborer une stratégie marketing** soutenue par l'association suisse des AOP-IGP. Afin de préserver la qualité du produit, l'association et ses partenaires (OIC, SCAV) sont également attentifs à la l'usurpation du nom. Ils recommandent aux consommateurs de vérifier que leur produit porte bien l'étiquette des bouchers neuchâtelois avec le logo IGP.



39 ans, marié, 3 enfants et 1 CFC en poche



Le 28 juin, le CFC de carrossier-tôlier a été remis à **Pascal Christian De Vivo**. Parmi les 250 personnes ayant assisté à la cérémonie des CFC au CIFOM au Locle, sa femme et ses 3 enfants n'étaient pas les moins fiers de leur poulain.

Portrait du lauréat sur
www.ncni.ch > Maison de l'économie

Assemblée générale **COMEC**

COMEC – Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique – a tenu ses assises annuelles le 22 juin 2022 dans les locaux de Mikron SA à Boudry et a tiré un bilan positif de ses activités en 2021:



- Stages en entreprises
- Visites d'entreprises pour les filles et les parents
- Visites d'entreprises pour les enseignants
- Participation à Capacité et au Forum des métiers techniques
- Sensibilisation des jeunes migrants allophones aux métiers de la mécanique afin de leur permettre de réaliser un apprentissage
 - Travaux dans différentes Commissions techniques
 - Présence active sur les réseaux sociaux
 - Concours Instagram afin de donner de la visibilité à COMEC auprès des jeunes (prix offert: PS5)

A ce jour, COMEC compte plus de 50 entreprises membres et entend poursuivre ses efforts de prospection afin de renforcer la formation duale dans les métiers de la mécanique dans le Canton de Neuchâtel.

La Suisse vit actuellement la pire pénurie de personnel depuis plus de 15 ans

Les entreprises industrielles suisses ont du mal à recruter, et plus précisément à trouver les candidats susceptibles d'occuper les postes qui sont vacants, notamment dans les secteurs et métiers nécessitant des compétences spécifiques. **Dès lors, les entreprises doivent urgemment former de nouveaux apprentis.** Un enjeu économique majeur, notamment pour pouvoir conserver une certaine autonomie dans un secteur clé.

Nadia Garavaldi Liengre
Membre du Comité COMEC
Responsable du Quartier Technique Capacité

Ensemble, assurons notre AVS

2x OUI à AVS 21

assurer-avs.ch



Plus d'infos:





A vos côtés pour la mise en place et
la maintenance de vos installations.

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

www.fluckigersa.ch



Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de
conditionnement (horlogerie,
alimentaire, cosmétique, etc.),
emballage sous film, saisie
informatique et mise sous pli.



Fondation Les Perce-Neige
chemin Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys
www.perce-neige.ch

Pour toute demande:
Flavian Zimmermann
tél. 032 886 67 30
pn.ateliers-com@ne.ch



Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI

Romain Barrabas

China Market Access Manager, Swiss Centers Group SA (SCG)

En quoi consiste votre métier ?

Le Swiss Centers Group (SCG) est une organisation fondée en 2000 avec comme mission de soutenir concrètement les entreprises suisses souhaitant développer leurs affaires en Chine, en particulier les PME.

Comment va l'économie chinoise ?

Premier pays frappé par le Covid-19 début 2020, la Chine a été le premier à sortir de la crise. Mais avec l'arrivée du variant Omicron, le nombre de contaminations a fortement augmenté, entraînant la mise en place de mesures radicales pour enrayer cette pandémie. Shanghai – sa capitale économique – a fait face à la plus grave flambée de cas Covid en Chine depuis celle de Wuhan. Ses 25 millions d'habitants ont été strictement confinés pendant plus de deux mois. D'autres villes ont également connu ce type de mesures dont Pékin et Tianjin. Tout ceci a lourdement pesé sur la consommation, les chaînes d'approvisionnement et la production. Néanmoins, le pouvoir chinois persiste dans sa stratégie «zéro Covid» malgré le mécontentement exprimé par certains habitants et les conséquences pour l'économie du pays. Renoncer au zéro-covid entraînerait la mort d'environ 1.5 million de Chinois en l'espace de quelques mois et signifierait que le Parti a échoué à protéger efficacement sa population. Malgré tout une croissance de 5 à 7% est attendue pour le 2^{ème} semestre, ce qui maintient l'attraction de la Chine pour les exportateurs, suisses en particulier.

Excepté l'horlogerie et le luxe, quels sont aujourd'hui les secteurs d'activités en Chine les plus porteurs pour les exportateurs neuchâtelois ?

Le medtech-pharma, la machine-outil et tous les secteurs liés à la micro-technique (automobile, aéronautique, télécommunications, etc.). Et aussi les technologies liées aux énergies vertes et à la durabilité.

Selon vous, quelles sont les meilleures stratégies pour tenter de conquérir/accroître des parts de marché dans ces secteurs prometteurs ?

Le marché chinois est relativement complexe à appréhender et doit être étudié en détails avant d'y envisager une implantation. Il est primordial de s'entourer de spécialistes pour éviter les erreurs et ne pas gaspiller des ressources. Cela présente de nombreux avantages : l'accès à un réseau de relations déjà existant, une meilleure compréhension de la culture, des spécificités du marché, des exigences réglementaires etc. Finalement, conquérir le marché chinois demande du temps et des investissements importants. Le pays, complexe et diversifié, diffère parfois en de nombreux points des marchés occidentaux.

En quoi pouvez-vous concrètement orienter et faciliter la tâche des exportateurs neuchâtelois par rapport à l'accès et au développement de ces marchés ?

La Chine a une culture très distincte et variée. En termes de diversité, le pays s'approche de l'EU. Il est indispensable comme dans tout pays d'intégrer les codes du monde des affaires et de comprendre le marché spécifique à chaque entreprise. Et c'est aussi à ce niveau-là que nous intervenons. Notre organisation a été fondée par des personnes vivant en Chine depuis plus de 30 ans. Nous connaissons et comprenons aussi bien les entreprises suisses que l'économie chinoise. Cette compréhension essentielle favorise la communication, les négociations et la prise de décision. A ce jour, plus de 100 entreprises ont été implantées par le SCG et aucune n'a échoué.

Quelle aide pouvez-vous apporter aux entreprises clientes de producteurs chinois face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et de transport ?

L'essentiel de nos équipes est basé en Chine. Par conséquent, elles peuvent investiguer sur le terrain et obtenir des priorités au travers de leurs relations. Lors de la crise covid 2020, les Swiss Centers ont réussi à livrer en urgence pour plus de CHF 10 millions de matériel médical alors que les capacités de transport étaient surchargées.

Comment présentez-vous la politique de la Chine aux entrepreneurs suisses pour dissiper les malentendus ou préjugés sur la Chine ?

La politique chinoise est très différente de la nôtre. Mais elle l'était encore plus en 1950 lorsque la Suisse et la Chine ont établi leurs relations diplomatiques ; ou en 1980 lorsque Schindler a implanté la première usine étrangère en Chine communiste. Avec une classe moyenne grandissante qui possède un pouvoir d'achat de plus en plus important, la Chine représente une réelle opportunité pour les entreprises du monde entier. Par ailleurs, la nouvelle génération de consommateurs chinois a soif de nouveautés et de qualité. Elle change les habitudes de consommation du pays et il faut aussi s'attendre qu'elle réoriente les habitudes politiques sur le long terme.

Conquérir le marché chinois demande du temps et des investissements importants.

Quels sont les projets de développement du Swiss Centers à moyen-long terme ?

Continuer d'être en mesure de répondre aux demandes des entreprises suisses et de développer leurs affaires en Chine. Cela signifie donc développer de nouvelles compétences très pratiques, à la fois pour des PME leaders dans des domaines technologiques de pointe, comme pour des entreprises produisant des biens de consommation qui connaissent toutes deux de très fortes opportunités en Chine, qui sont souvent de plus en plus complexes à réaliser.

Atelier Assurances sociales

23
août

Règles d'assujettissement en cas
d'activité à l'étranger

23 août 2022, 8h30 – 10h30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

Formations Export

Le Carnet A.T.A.

8 septembre 2022, 13h30 – 16h30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

-

Accords de libre-échange, statut d'ex-
portateur agréé

27 septembre 2022, 9h00 – 17h00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

-

L'origine non-préférentielle, certificats
et attestations d'origine

3 novembre 2022, 13h30 – 16h30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

6
sept15
nov

Atelier

Comment exploiter les réseaux
sociaux en tant qu'entreprise ?

6 septembre 2022, 14h00-16h00

et 15 novembre 2022, 14h00-16h00

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

Formation juridique

29
sept

Fin des rapports de travail

29 septembre 2022, 8h30 – 16h30

CNCI, Neuchâtel

Afterwork CNCI

29
sept

29 septembre 2022, 18h00 – 20h00

Pavillon Voisins, Rte des Falaises 140, 2000 Neuchâtel

À midi, on cause

26
oct

Les tendances sur le marché suisse de l'immobilier

Avec la participation de Pierre Jacquot

Président Directeur Général de Edmond de Rothschild REIM, Pierre Jacquot possède plus de 25 ans d'expérience dans l'immobilier et supervise également l'activité de gestion de fonds en Suisse.

Il est également professeur à l'Institut d'études immobilières de Genève et à l'école du SVIT à Lausanne. Il préside l'Association suisse d'économie immobilière - Section Romandie. Il est membre du conseil de surveillance de Edmond de Rothschild REIM (France), administrateur de Edmond de Rothschild REIM (Royaume-Uni) et de divers véhicules d'investissement.

Pierre Jacquot est ingénieur civil de formation et est diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris.

26 octobre 2022, 11h00 – 14h00

Neuchâtel

Evénement conjoncturel

24
oct

Moral et préoccupations d'approvisionnement
des entreprises neuchâteloises

Les résultats de l'enquête d'automne seront présentés. Un volet spécial consacré aux difficultés d'approvisionnement en électricité et d'autres sources d'énergie sera également thématiqué.

Lundi 24 octobre 2022

Webinaire



Retrouvez
notre agenda

**Récupérer les
recettes fiscales
plutôt que
les faire fuir !**



OUI

**à la RÉFORME
de L'IMPÔT ANTICIPÉ**

Réduisez vos dépenses et vos émissions de CO₂

- Contracting solaire
- Optimisation des installations techniques
- Certifications d'efficacité énergétique
- Installation de bornes de recharge

Offre gratuite et sans engagement

viteos.ch / 032 886 08 86